

**S.I.C.T.O.M
SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT
DES ORDURES MENAGERES DE
LA ZONE DE LONS-LE-SAUNIER**

COMITE SYNDICAL

Extrait du Registre des Délibérations

**Séance du TRENTE NOVEMBRE
DEUX MILLE SEIZE**

OBJET :

**COLLECTE ET TRAITEMENT DES
ORDURES MENAGERES ET
LOCATION DE BACS – ANNEE 2017**

Nombre de Membres adhérents : 216
Nombre de présents en début de séance : 111
Nombre de Membres votants : 114
(dont trois pouvoirs)

Convoqué le : 14/11/2016

Affiché le : 14/12/2016

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Délégués des Communes de :

Alieze ; Andelot-Morval ; Arthenas ; Augea ; Beaufort*(1) ; Blois sur Seille ; Bonnaud ; Bornay ; Brery ; Briod ; Cernon ; Cesancey ; Chapelle-Voland ; Château-Chalon ; Chatonnay ; Chaumergy ; Chemenot ; Chevreux ; Chisseria ; Colonne ; Commenailles ; Condes ; Conliège ; Cosges ; Courbouzon ; Courlaoux ; Cousance*(2) ; Crançot ; Cressia ; Cuisia ; Desnes ; Domblans ; Ecrille ; Essia ; Fétigny ; Fontainebrux ; Frébuans ; Genod ; Geruge ; Graye et Charnay ; L'Aubépin ; L'Etoile ; La Balme d'Epy ; La Boissière ; La Chassagne ; La Chaux en Bresse ; Ladoye sur Seille ; Lains ; Le Louverot ; Le Pin ; Le Vernois ; Le Villey ; Legna ; Les Deux Fays ; Loisia ; Lombard ; Lons-le-Saunier (3) ; Louvenne ; Macornay*(2) ; Marnezia ; Maynal ; Ménétru le vignoble ; Mérona ; Messia sur Sorne ; Mirebel ; Moiron ; Monay ; Montagna le Reconduit ; Montagna le Templier ; Montaigu ; Montigny sur l'Ain ; Montmorot*(1) ; Moutone ; Nance ; Nantey ; Nevy sur Seille ; Nogna ; Orbagna ; Orgelet* (1) ; Perrigny*(1) ; Présily ; Quintigny ; Reithouse ; Revigny ; Rotalier ; Rothonay ; Ruffey sur Seille ; Saint-Amour*(1) ; Saint Didier ; Saint Julien ; Saint Laurent la Roche ; Saint Maur ; Savigna ; Sellières ; Sergenaux ; Sergenon ; Toulouse le Château ; Verges ; Veria ; Vernantois ; Vescles ; Villeneuve les Charnod ; Villevieux ; Vincelles ; Vincent ; Voiteur ; Vosbles.

Etaient excusés :

Arinthod (Mme Geneviève HUGON) ; Augisey (M. Laurent PERRARD) ; Baume les Messieurs ; Beaufort (Mme Catherine BRACHET) ; Broissia (Mme Patricia NICOD) ; Charnod (M. Eric REBREYEND : pouvoir transmis à M. Alain DALOZ, élu de la commune de Genod) ; Digna ; Froideville (M. Alain PERNOT) ; La Tour du Meix ; Montain (Mme Armelle BIDAULT : pouvoir transmis à M. Claude BORCARD élu de la commune de Lons-le-Saunier) ; Orgelet (M. Yves LANIS) ; Passenans (Mme isabelle CUVILLIER) ; Perrigny (Mme Marie Claude HUGON) ; Picarreau ; Plaisia (M. jean Baptiste PELLIGRINI) ; Relans (Mme Nathalie GAGNEUX) ; Saint Jean d'Etreaux (M. Bernard TISSOT : pouvoir transmis à Mme Valérie BRENOT, élue de la commune de Saint Amour) ; Trenal ; Villeneuve sous Pymont (M. Alexandre GOT) ; Vincent (Mme Véronique BRETON).

* 2 délégués : (1 délégué supplémentaire, pour les communes dont la population est comprise entre 1000 et 5000 habitants).

RAPPORTEUR: Evelyne PEPIN-LAMBERT

Sur proposition du Bureau, il est décidé de fixer, pour l'année 2017, à ECLA (Espace Communautaire Lons Agglomération) les tarifs suivants calculés sur la base de la population collectée ressortant du dernier recensement.

Ces derniers comprennent les coûts engendrés par :

- la collecte sélective des conteneurs gris et bleus (120 et 240 litres) ainsi que des conteneurs semi-enterrés (gris et bleus) utilisés par les résidents permanents, les résidents secondaires et les établissements du territoire de l'Espace Communautaire Lons Agglomération,

- le traitement des ordures ménagères et déchets assimilés collectés,

- la location des conteneurs gris et bleus ou le cas échéant des conteneurs semi-enterrés gris et bleus.

Ces tarifs sont utilisés pour l'établissement de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (T.E.O.M) et de la Redevance Spéciale.

Les tarifs proposés sont les suivants :

1°) TARIFS DE FACTURATION

	Tarifs 2016/habitant	Tarifs 2017/habitant
<i>Collecte et traitement : hebdomadaire "bac gris" et tous les 15 jours "bac bleu"</i>	57,30 €	58,90 €
<i>Collecte et traitement : hebdomadaire "bac gris", "bac bleu" ou conteneurs semi-enterrés gris et bleus</i>	71,90 €	73,90 €

	Tarifs 2016/habitant	Tarifs 2017/habitant
<i>Location des bacs (bleus ou gris) ou conteneurs semi-enterrés (bleus ou gris)</i>	3,13 €	3,22 €

2°) TARIFS DE FACTURATION AU BAC POUR LES ÉTABLISSEMENTS ET LA REDEVANCE SPÉCIALE

- Collecte hebdomadaire "bac gris" et "bac bleu" tous les 15 jours:

- Etablissements :

	Tarifs 2016	Tarifs 2017
Tarif du conteneur de 120 litres	146,00 €	150,00 €
Tarif du conteneur de 240 litres	233,00 €	239,50 €

Collecte hebdomadaire "bac gris" et "bac bleu" chaque semaine :

- Etablissements :

	Tarifs 2016	Tarifs 2017
Tarif du conteneur de 120 litres	182,00 €	187,00 €
Tarif du conteneur de 240 litres	290,00 €	298,00 €

- Collecte hebdomadaire et bi-hebdomadaire :

- Résidences secondaires, recensement INSEE ou listing bacs :

	Tarifs 2016	Tarifs 2017
Tarif à l'unité	91,00 €	93,50 €

Le Bureau Syndical réuni le 17 octobre 2016 a émis un avis favorable

Le Comité Syndical, après avoir délibéré avec 113 voix pour et 1 abstention :

- **Fixe** les tarifs de collecte sélective, traitement des ordures ménagères et location de conteneurs tels qu'ils figurent ci-dessus,
- **Autorise** la facturation à ECLA et aux Etablissements de la zone du SICTOM.
- **Donne** diligence au Président pour effectuer la facturation de la Redevance Spéciale,
- **Dit** que les crédits seront inscrits au Budget Primitif 2017 :
 - ▶ en recettes au Chapitre 70 – Service 1, 5 et 7 – Articles 70111, 70112, 70114, 70614, 70881, 70882, 70887,
 - ▶ en recettes au Chapitre 75 – Service 1 – Article 7581, 7582, 7583, 7589.

DIRECTION

Le

Président

Trésorerie Principale

Dossier

Comité Syndical

Pour extrait conforme
au registre des Délibérations

Le Vice-Président,
par délégation

Le Président,

A. MOUILLOT

Henri GUICHARD

Télétransmis au représentant de l'Etat le : 12/12/16
Accusé de réception le : 12/12/16

